

Monsieur le Président, le député soulève la question des apparences. Je reconnais que cela pose un problème.

Les lignes directrices traitant de conflits d'intérêts portent sur des conflits d'intérêts réels, des traitements de faveur réels accordés à des amis ou à des parents, mais aussi sur les apparences. Le premier ministre a reconnu hier qu'il y avait au moins une apparence de conflit. Comment peut-il oser aujourd'hui venir nous dire qu'il n'y a pas eu d'infraction aux lignes directrices concernant les conflits d'intérêts?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Simplement parce que je n'ai absolument pas dit cela, monsieur le Président. J'ai dit que j'étais d'accord avec mon très honorable collègue pour estimer qu'il fallait éviter même la possibilité d'une apparence de conflit d'intérêts. Mais je n'ai nullement admis qu'il y avait une telle apparence de conflit impliquant la culpabilité du ministre des Finances. Je pense qu'il y a là une distinction fondamentale qu'il faut admettre honnêtement.

La situation n'est pas simple. A notre arrivée, nous avons hérité du gouvernement précédent un ensemble de directives que nous avons suivies les premiers mois, ce qui a représenté une responsabilité bien précise pour le ministre des Approvisionnements et Services qui a assumé cette responsabilité. Dans le cadre de son mandat, il a constaté que ces lignes directrices présentaient des lacunes, qu'il fallait les améliorer, et que c'était en dernier recours aux fonctionnaires qu'il fallait confier la responsabilité de ces questions de contrat. C'est ce que nous avons fait. La rédaction de ces améliorations aux lignes directrices est en cours, et nous allons bientôt les déposer à la Chambre. Je ne vois pas le moindre cas d'infraction auquel ait pu être mêlé le ministre des Finances.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Je vois au contraire en lui un homme d'une profonde intégrité à la hauteur de sa réputation.

LA POSITION DU MINISTRE DES FINANCES

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le premier ministre sait que son groupe de gestion de la publicité est dirigé par deux personnes qui ont travaillé pour les conservateurs aux dernières élections. Il le sait et les députés le savent, mais c'est le ministre des Finances qui est en cause et c'est à lui que s'adresse ma question supplémentaire. Il a lui-même reconnu à la Chambre qu'il a discuté de la question avec son beau-frère Doug Lawson et qu'il a ensuite décidé que tout était dans l'ordre. Ma question au ministre des Finances est la suivante: se conduirait-il exactement de la même façon si la situation se représentait? Pense-t-il encore que tout est dans l'ordre?

M. Clark (Yellowhead): Règlement.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il s'agit d'une question purement hypothétique, mais je peux dire au député que nous sommes conscients de notre obligation—et je n'ai jamais essayé de m'y soustraire—d'établir des lignes directrices très strictes à propos de ces questions et que nous en établirons.

Une voix: Lisez le hansard.

Questions orales

M. Mulroney: Vous nous dites de lire le hansard. Pourtant, quand le parti libéral était pris dans Coalgate jusqu'au cou, ses députés disaient que les lignes directrices n'avaient pour but que de servir de guides. Même si les conflits d'intérêts se multipliaient autour d'eux, ils disaient que l'objet des lignes directrices était de servir de guides. Quant à nous, nous disons que les lignes directrices ont pour but d'établir une éthique professionnelle, d'aider le public et de nous rendre dignes en tout temps de la confiance du public. Le ministre des Finances a toujours mérité la confiance du public.

● (1425)

Des voix: Bravo!

LES SOUPÇONS DE FAVORITISME

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre sur le même sujet. Voilà des jours que nous essayons d'obtenir du gouvernement une explication au sujet du contrat accordé au beau-frère du ministre des Finances. La réaction du gouvernement, à la Chambre et ailleurs, a été de dire tout d'abord que c'était l'opposition qui cherchait à en faire toute une affaire.

Aujourd'hui c'est autre chose que le premier ministre a dit à la presse, et je voudrais le citer. Ayant d'abord accusé la presse d'être à l'origine de l'affaire, il aurait dit à un journaliste: «Ce n'est pas parce que la tribune de la presse d'Ottawa a décidé d'en faire toute une affaire que c'en est vraiment une pour le Canada.» Le premier ministre voudrait-il nous expliquer ce qu'il entend par là? Veut-il dire que les soupçons de favoritisme ne peuvent être pris au sérieux que lorsqu'ils concernent d'autres partis et d'autres gouvernements, ou veut-il reconnaître qu'il y a des questions qui peuvent être valablement posées au sujet de son gouvernement à lui?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, permettez-moi un peu de traiter du sujet évoqué par mon ami. Si je me rappelle bien, au cours d'une escarmouche de ce matin, semble-t-il, avec un membre distingué de la tribune de la presse, il a indiqué qu'il s'agissait là d'un sujet d'indignation nationale, c'est bien ce qu'il a donné à entendre, en usant de termes peu flatteurs pour le ministre des Finances. Ce que j'ai dit, c'est que ce n'est pas parce que le député de York-Sud-Weston a prétendu que c'était un sujet de préoccupation nationale que c'en est un effectivement, car les Canadiens savent parfaitement que le ministre des Finances est exactement ce qu'il semble être, un homme d'une honnêteté et d'une intégrité incontestables. Cela, tout le monde le sait au Canada. Voilà dans quel contexte j'ai dit cela.

Des voix: Bravo!

LES NOUVELLES DIRECTIVES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le premier ministre devrait savoir qu'il ne s'agit pas simplement d'une question d'intégrité. Sous d'autres systèmes de gouvernement de régime parlementaire, il y a des hommes et des femmes intègres qui ont démissionné pour avoir commis une faute.

Des voix: Bravo!